



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Juin 1994

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

## FÊTE NATIONALE, ILE D'ORLÉANS BIENVENUE À TOUS!



Vous avez sans doute reçu le programme officiel (qui a été distribué dans tous les foyers de l'Île d'Orléans). Vous avez remarqué la diversité d'activités que nous vous proposons pour cette grande journée familiale? Nous avons essayé de planifier une journée où tous les membres de la famille pouvaient y trouver leur compte. Beaucoup d'efforts ont été déployés et nous profitons de l'occa-


sion pour remercier tous les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps, principalement lors des ateliers de confection des chars allégoriques.

### Défilé

Le départ se fera du stationnement de l'Église de Sainte-Pétronille à 10:30. Nous demandons aux figurants de se rendre sur place une heure avant le départ, de façon à orchestrer tout ce beau monde. Pour des raisons de sécurité, **seuls les figurants déterminés par le comité organisateur** pourront prendre place à bord des chars allégoriques. Toutefois, une «carriole» aménagée pour recevoir une dizaine de personnes sera du défilé. Les enfants âgés de moins de six ans, non accompagnés d'un parent ne pourront prendre part au défilé.

Ne manquez pas ce défilé où quatre chars allégoriques ont été réalisés au centre communautaire dont celui représentant la «Fête nationale, Ile d'Orléans» où six fleurs de lys s'unissent pour célébrer ce grand événement.

### Décorez votre maison et votre parterre

De façon à créer l'atmosphère idéale pour cette journée du 24 juin, nous vous suggérons de participer au «Concours je décore...  ». Un peu d'imagination vous fera peut-être gagner des prix!

Voir les détails dans le programme.

Inscrivez-vous sans tarder auprès de Anne Noël Deschamps au 828-9861.

### Stationnement

Sainte-Pétronille a lancé l'invitation à tous les résidents de l'Île ainsi qu'à ceux de Québec, Beauport et de la Côte-de-Beaupré, de venir fêter le 24 juin dans notre village. L'espace pour stationner étant assez restreint, **nous vous demandons, à vous résidents de Sainte-Pétronille, de venir nous rejoindre sur le site des activités à pied**. En laissant votre voiture chez vous, vous permettrez à un plus grand nombre de visiteurs de stationner à proximité. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

N.B. Si dame nature nous fait la «baboune»... les activités auront lieu au sous-sol de l'Église de Saint-Pierre.

Le comité organisateur de la Fête nationale, Ile d'Orléans vous souhaite une journée inoubliable.

**Bonne Fête nationale!**

## En vrac...

### Taxes

Un petit rappel pour ceux qui n'auraient pas payé leur deuxième compte de taxes, que la date limite est le 1<sup>er</sup> juillet 1994.

### Stationnement

Les espaces de stationnement situés en face de la mairie et au centre communautaire sont réservés aux personnes qui utilisent ces services. Nous vous demandons de respecter ces emplacements.



### Enseignes

Deux nouvelles enseignes « Sainte-Pétronille » seront bientôt mises en place aux entrées du village.

### «Crotte de chien!»

Non ce n'est pas un patois... mais bien une réalité. Il serait si simple, afin d'éviter d'éternelles chicanes, de ramasser les excréments de son ami fidèle et de les déposer dans un sac.

### Départ d'un membre du comité

Le comité consultatif d'urbanisme tient à remercier M. Dany Giroux pour sa collaboration comme personne ressource. Il sera remplacé par M. Marc Laurin.

### Subvention à la balle-molle

Dans un désir d'encourager les jeunes à développer les habiletés pour jouer à la balle-molle, le Conseil municipal a versé un montant de \$ 800.00.

*Bonne saison les gars!*

### Cage des joueurs clôturée

Pour assurer la sécurité des joueurs de balle-molle qui attendent, au banc, leur entrée sur le jeu, une clôture supplémentaire a été rajoutée.

### Travaux de réfection

La Cie Sétra a été autorisée pour faire l'étude du sol sur la rue de l'Église, partie Ouest; l'allée centrale qui sert d'entrée à la mairie sera prochainement repavée.

### Comité d'embellissement

Le Conseil municipal a alloué un montant de \$ 400.00.

## Le fleuve: beau de loin... mais...

Nous sommes enfin arrivés à l'été. Et nous en profitons pour admirer ces paysages magnifiques qui ne cessent de nous émerveiller, avec comme élément important notre beau fleuve si majestueux. Ce fleuve qui s'étend à perte de vue, qui constitue un des attraits majeurs de l'Île d'Orléans; ce fleuve si beau de loin, mais de proche! Avez-vous fait dernièrement, un tour sur la grève?

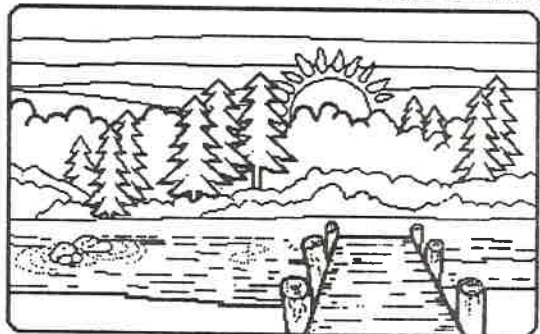
Quand on se promène sur la grève, on se demande parfois s'il existe des services de collecte des ordures. Papiers, bouteilles de verre et de plastique, bouts de broche, etc. Vous me direz qu'on a vu pire; c'est vrai, mais ça pourrait être mieux aussi. Les gens de l'Île font attention et ne jettent plus (ou presque) leurs déchets de maison sur la grève? C'est vrai qu'ils mettent leurs sacs verts au bord de la rue; mais où plusieurs d'entre eux jettent-ils leur gazon, leurs feuilles mortes, leurs rebuts de jardin, les branches des arbres qu'ils coupent? Promenez-vous sur la grève et vous aurez la réponse.

«Le fleuve est immense et ce ne sont pas mes quelques sacs de feuilles qui vont le polluer», se dit-on. Comme chacun raisonne ainsi, nous nous retrouvons avec des centaines de tonnes de déchets dans le fleuve. Bien sûr, la nature peut se charger d'en disposer, puisqu'il s'agit de matière organique biodégradable. Mais cela ne veut pas dire que cela se fasse sans conséquences. Le fleuve reçoit déjà naturellement une grande charge de matière organique: les feuilles des arbres qui le bordent, celles que le vent apporte, les matières transportées dans les eaux de ruissellement, etc. Toutes ces matières organiques se décomposent dans l'eau et deviennent des aliments pour certains micro-organismes et surtout pour les algues, qui en se développant consomment une partie de l'oxygène de l'eau. Les algues jouent un rôle important dans l'équilibre du milieu aquatique; mais s'il y a trop d'algues, c'est le déséquilibre. Le gazon, les feuilles et autres déchets constituent en fait une surcharge pour le fleuve. Une autre conséquence de la présence abondante de ces matières est l'augmentation de la turbidité de l'eau: l'eau du fleuve est ainsi moins claire qu'elle pourrait être.

La décomposition des matières organiques ne se fait pas du jour au lendemain; le bois, par exemple, peut demeurer des années dans l'eau. Ce qui est jeté à l'eau (ou mis au bord et arraché par la marée) se promène donc plus ou moins longtemps, en se défaisant petit à petit. Au hasard des vents et marées, ces substances sont souvent redéposées sur la grève pour un certain temps; et les odeurs qui s'en dégagent ne sont pas toujours agréables, sans parler de l'apparence. N'est-ce pas là un manque de civisme, de nettoyer sa cour en encombrant celle des autres?

Pour retourner à la nature les éléments qui en proviennent, rien de mieux que le compostage puis l'utilisation du compost dans le potager, le jardin ou sur la pelouse. Le compostage est facile à faire mais si vous ne voulez pas le faire vous-même, essayez de trouver quelqu'un qui le fait et qui acceptera une partie de vos matières organiques, ou tout simplement, mettez-les aux ordures, en attendant qu'on fasse le compostage municipal, comme cela se fait déjà ailleurs.

Serge Mongeau  
Comité de l'environnement de Saint-Laurent



Juin 1994

MUNICIPALITÉ  
ST-PIERRE  
STE-PÉTRONILLE

INCENDIE: 648-2606  
POLICE: 623-6249  
AMBULANCE: 522-1515  
BELL MOBILITÉ PAGETTE



## Moment de réflexion environnementale



Pollution?

Tout le monde reconnaît l'importance du milieu, si fragile qu'est la nappe phréatique à l'île d'Orléans et surtout à Sainte-Pétronille de par sa formation géologique. Celle-

ci est très limitée par l'épaisseur de la terre, du sable et du gravier qui agissent comme un filtre pour les matières organiques.

Vous n'êtes pas sans savoir que tous les permis relatifs aux installations sanitaires exigés par le Ministère de l'environnement, par la municipalité et par la MRC visent le même but, soit de protéger les eaux souterraines qui sont par conséquent celles que nous buvons.

Suite à une vérification auprès de la MRC de l'île d'Orléans et du CLSC Orléans, je me suis rendu compte que ni l'un ni l'autre ne tenait les registres des épandages de pesticide, herbicide, fertilisant, etc. sur le territoire de Sainte-Pétronille. Plusieurs propriétaires font appel à des compagnies pour l'épandage de ces produits sur leurs pelouses. Mais, à ma connaissance, aucune compagnie ne leur a donné l'assurance que les épandages ne pouvaient, en aucun temps, contaminer les eaux souterraines (ou leur eau potable ou celle des voisins). Les compagnies disent qu'il n'y a aucun risque; toutefois, ils installent de petites enseignes interdisant aux gens de circuler sur la pelouse pour éviter des problèmes d'allergie. Je considère que, dans de pareilles conditions, le risque de se polluer soi-même est très élevé.

En ce qui concerne la municipalité, passer un règlement pour corriger cette situation et le faire respecter serait peut-être superflu car à tout vouloir régler, on peut souvent faire plus de mal que de bien. J'invite les citoyens à ne pas utiliser à outrance ces produits eux-mêmes et d'y penser deux fois avant de signer un contrat. Sensibiliser les gens et les inviter à s'autodiscipliner est de loin la meilleure chose à faire; à bien y penser, quelques petites fleurs jaunes de saison sur la pelouse... ce n'est pas si laid que ça!

*Marcel Laflamme, conseiller*

### Après-midi «portes ouvertes» à la FERME ORLÉANS INC.

Pour ses 20 ans d'existence, la *Ferme Orléans Inc.* vous propose un après-midi «portes ouvertes». La population est invitée à venir voir les faisans, canards de Barbarie, pintades, cailles et autres volailles.

Également au programme, une visite guidée des installations d'abattage en compagnie de M. Lauzière, propriétaire associé, ainsi que le visionnement d'un vidéo. Le tout sera accompagné d'une dégustation des produits de la ferme.

**Date: dimanche le 26 juin 1994, de 13:00 à 17:00**  
**Lieu: 2210, chemin Royal, Saint-Laurent, I.O.**

*Nous vous attendons en grand nombre!*



## Le p'tit boisé, phase II La corvée du printemps

Est-il permis de rêver qu'un coin de forêt ne présentant, au départ, que peu d'intérêt puisse, grâce au travail de bénévoles, dévoiler les richesses qu'il cache et offrir sa beauté à la communauté?

**Samedi, le 11 juin dernier**, quelques bénévoles ont dit: «oui» et ont participé à la troisième corvée de nettoyage du «p'tit boisé» de la route de l'Église. Avez-vous vu le travail réalisé? Etes-vous passé par là? Si oui, vous avez certainement constaté une nette amélioration. Si non, n'hésitez pas et faites le détour. Ça en vaut la peine!

Espérons que cela vous donnera le goût de vous joindre à nous lors de la prochaine activité de nettoyage et ainsi de participer au devenir d'un «p'tit boisé» qui pourrait devenir notre fierté. L'aménagement n'est que dans sa phase initiale, le projet est à peine défini. Néanmoins, déjà cet été, les jeunes inscrits au terrain de jeux pourront jouir de la fraîcheur de ce sous-bois. N'est-ce pas déjà un «plus» pour notre communauté?

Sincères remerciements aux membres du **Club Octogone, Ile de Bacchus** et aux quelques résidents de notre communauté qui ont donné de leur temps et de leur énergie afin qu'un jour, le rêve devienne réalité.

À vous qui n'avez pu être de la partie, à la prochaine; nous avons besoin de vous.

*Marie Gosselin  
Jean Fiset*

### Fiches techniques: garages, abris et cabanons

En ce début de période estivale, il est important de rappeler qu'il existe certaines règles de base à respecter lors de l'implantation, de la construction et de la rénovation de bâtiments secondaires pour fins non agricoles (une remise, un cabanon, un garage ou un abri) et qu'il est également nécessaire de se procurer un permis pour ces travaux.

Cette nouvelle fiche fait mention de certaines normes applicables aux bâtiments secondaires non agricoles (superficie, hauteur et matériaux); elle contient également un tableau synthétisant les normes relatives aux marges de recul des bâtiments pour chaque zone. Il est cependant important de souligner que certaines normes contenues dans cette fiche, de même que dans celles déjà distribuées, sont sujettes à modification lors de la révision du règlement de zonage dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'automne 1994.

Comme à l'habitude, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Alain Vallée, inspecteur en bâtiment de la MRC pour de plus amples informations sur ces dispositions. Veuillez joindre cette avant-dernière fiche aux autres dans le *Feuille de présentation* conçu à cette fin. La dernière de cette série paraîtra le mois prochain et portera sur les interventions relatives aux bâtiments principaux.

Le comité consultatif d'urbanisme de  
Sainte-Pétronille

Juin 1994



## Informations Optimistes



Oui, les optimistes sont des personnes qui ont le souci de protéger la vie de nos jeunes, surtout à bicyclette. Le 4 juin dernier, le Club Octogone, Ile de Bacchus, le Club de Taekwon-Do de l'Ile d'Orléans et votre Club Optimiste ont uni leurs efforts pour inculquer à vos jeunes certaines règles de sécurité. Tout un succès (175 jeunes ont répondu à l'appel). Merci aux parents qui nous ont aidé.

Cette réussite est dû au comité organisateur composé de M. Michel Dionne, Martin Latour, Serge Faucher, Daniel Gagnon, Donat Thomassin et Frédéric

Bégin (président élu 94-95 du Club Octogone Ile de Bacchus).

De nombreux prix de présence ont été remis. Merci à la Caisse Populaire de Saint-Pierre pour sa commandite. Merci aux pompiers volontaires de Saint-Pierre. Merci à M. Raymond Girard de la Sûreté du Québec. La fermeture de la Route des Prêtres a été rendue possible grâce à la collaboration des municipalités de Saint-Pierre et Saint-Laurent.

### L'art oratoire

L'art de s'exprimer en public est enfin possible grâce à l'implication de Mme Georgianne Gagné, directrice de l'école La Passerelle de Saint-Pierre ainsi que des professeurs Daniel Gagné et Denis Poulin et de messieurs Guy «Salut ben» et Gilles Morin. Plus de 46 jeunes ont fait leur première expérience, le 30 mai dernier au sous-sol de l'église de Saint-Pierre. De ce nombre, 6 ont été retenus pour la finale du 10 juin. Nous vous ferons part des résultats prochainement.

Le 3 juin, à l'école de Saint-Pierre avait lieu une rencontre dans le cadre de «Disons non à la drogue!». Des jeunes ont échangé avec M. Raymond Girard de la Sûreté du Québec. Vous nous avez fait des suggestions que nous voudrions explorer dans l'avenir.

À venir:

— 28 août : Épluchette de blé d'Inde pour les membres de la Ferme de Gilles Morin

Ceci termine notre saison. Nous vous reviendrons en septembre avec la nouvelle présidente 94-95, Mme Jocelyne Toulouse.

*Christian Levesque, prés. 93-94*

## Club Richelieu de l'Ile d'Orléans

Les beaux jours sont enfin arrivés. Durant le mois de mai, et ce, pour tous les Clubs de la Régionale, c'était le temps d'élire un nouveau conseil d'administration. Pour différentes raisons, il nous est impossible de vous présenter le nouveau conseil du Club de l'Ile (date de tombée des journaux, membres occupés à l'extérieur, etc.). Les résultats suivront avant la fin de l'été.

Le dévoilement des résultats du concours littéraire régional Richelieu Cap Diamant, qui avait lieu dans le cadre du Salon du Livre, le 28 avril dernier, a été couronné de succès. Deux milles dollars ont été distribués aux divers gagnants de plusieurs secondaires IV et V de la régionale. Malheureusement, aucun gagnant de l'école «La Courvilloise» où nos jeunes de l'Ile sont inscrits n'a été cité.

### Dans les faits...

— Congrès de district, les 29 et 30 avril dernier à Montmagny. Deux cent soixante-quinze membres des 43 Clubs étaient présents.

— Souper «aux homards», samedi le 21 mai à la «Tablée» de Saint-Pierre. Merci à l'organisateur, le Richelieu Jean-Pierre Turcotte.

— L'ami Richelieu Georges-Henri Blouin est finalement revenu à la maison après une hospitalisation de trois mois. Nous sommes heureux de le voir de retour.

La devise Richelieu est «Paix et Fraternité». De ce temps-ci, elle est très difficile à vivre; nous devons nous affirmer et montrer notre respect et amitié à tous les citoyens. Un esprit d'entraide et de fierté doit nous animer pour aller un peu plus haut et un peu plus loin.

Nous sommes toujours en période de recrutement; ceux et celles qui aimeraient vivre la mystique «Richelieu», particulièrement les jeunes, sont les bienvenus.

Richelieusement vôtre,  
Gaston Pettigrew, 828-9045



## Bonnes nouvelles du Théâtre Paul Hébert

Cet été, le théâtre Paul Hébert sera géré par l'Association Touristique, culturelle et patrimoine de l'Ile d'Orléans. Le Conseil d'administration se compose de M. Paul Simard, président, Mme Andrée Marchand, vice-présidente, M. Raymond Létourneau, trésorier, Mme Élise Prémont, secrétaire, M. Léo Grégoire et Mme Madeleine Tremblay, administrateurs.

Grâce à l'appui des organismes du milieu, de la MRC, du ministère de la Culture, de M. Jean Filion et du gouvernement fédéral, différentes activités culturelles seront accessibles au public durant la saison estivale. Un calendrier des activités vous sera transmis prochainement. Elles débiteront le 28 juin par une soirée bénéfice. Le théâtre accueillera alors le Festival Folklorique des Enfants du Monde. À suivre...



## Situation socio-économique de l'Île d'Orléans

Au cours des derniers mois, l'Île d'Orléans a été l'objet d'une étude réalisée par des étudiant(e)s de maîtrise du Département d'aménagement de la Faculté d'architecture et d'aménagement de l'Université Laval. Cinq thèmes ont été abordés et nous vous présenterons les résultats des travaux effectués sur chacun de ces thèmes dans les prochains numéros du *Beau Lieu*. Ce mois-ci, nous vous présentons les grandes lignes de la partie de l'étude portant sur la **situation socio-économique de l'Île d'Orléans** qui a été réalisée par Nathalie Giguère, Éric Laflamme, Anne Scallon, Réjean Tardif et Sandra-Joan Thériault, sous la direction du professeur Pierre Fréchette.

### La situation socio-économique de l'Île d'Orléans

« Le mandat que nous avions était de connaître le profil socio-économique actuel de l'Île d'Orléans: d'une part, en analysant les principaux indicateurs économiques tels la population, les emplois qu'occupe cette population par secteur d'activité, son revenu, le taux de chômage et le taux d'activité, et d'autre part, en analysant les activités économiques qui se retrouvent à l'Île d'Orléans.

À ce titre, notre étude s'est dirigée vers l'une des activités économiques prédominantes à l'Île, soit l'agriculture. Dans un premier temps, nous avons utilisé les statistiques de Statistiques Canada afin de faire ressortir les caractéristiques de cette activité. Dans un deuxième temps, des rencontres ont été organisées avec 12 agriculteurs choisis pour nous permettre d'obtenir leur opinion en ce qui concerne les avantages d'une telle production et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction.

D'abord nous présentons un bref historique de l'Île d'Orléans, pour ensuite dévoiler les principaux faits saillants de notre étude.

### Historique



L'Île d'Orléans s'étend sur une longueur de 34 kilomètres et une largeur de 8 kilomètres au milieu du fleuve Saint-Laurent. Elle fut découverte par Jacques Cartier en 1535. Les villages de Sainte-Famille (1666), Saint-Jean, Saint-François, Saint-Paul, (aujourd'hui Saint-Laurent) et Saint-Pierre (1679) se sont développés en fonction de l'activité agricole. Ce n'est que deux siècles plus tard, soit en 1870, que Sainte-Pétronille devint une paroisse distincte de Saint-Pierre.

Au 18<sup>e</sup> siècle, les premières routes qui relient les villages entre eux sont de petits chemins de terre, et le réseau autoroutier ne fut complété qu'en 1949. En 1855, la construction du premier quai reliant Québec à Sainte-Pétronille permit l'essor économique de l'Île. En fait, le quai servait alors d'embarcadère pour les produits maraîchers et accueillait les visiteurs dont certains s'installaient de façon permanente pendant la saison estivale. La construction du pont de l'Île en 1935 favorisa davantage la circulation des insulaires et des touristes, facilitant ainsi son urbanisation.

### Faits saillants

#### Population

- En 1991, la population totale de l'Île d'Orléans est de 6, 938 résidents.
- La municipalité de Saint-Pierre (1 992 personnes) regroupe 28,7% des résidents de l'Île, Saint-Laurent (1 551) 22,4% et Sainte-Pétronille (1 128) 16,3 %. Les autres municipalités ont une population inférieure à 1000 habitants.

#### Emplois

- En 1986, les orléanais occupent 3 225 emplois qui peuvent se retrouver à l'Île d'Orléans ou à l'extérieur de l'Île.
  - Le secteur primaire regroupe 15% des travailleurs de l'Île; ce sont surtout des résidents de Saint-Laurent et de Saint-François.
  - Le secteur secondaire regroupe 16% des travailleurs de l'Île.
  - Le secteur tertiaire est le plus important, regroupant ainsi 70% des travailleurs de l'Île. Ils sont davantage résidents de Sainte-Pétronille et de Sainte-Famille.
  - 90% des emplois occupés par les résidents de l'Île se retrouvent dans la CUQ.



## Revenus

• En 1986, le revenu moyen des ménages privés des municipalités de l'Île d'Orléans est de 34, 130 \$. Cependant, les résidents de Saint-Pierre et de Sainte-Pétronille possèdent un revenu moyen supérieur à 40,000. \$.

## Taux de chômage et taux d'activité

• En 1986, le taux de chômage à l'Île d'Orléans est de 9,8% alors que le taux d'activité est de 63,9%.

## Agriculture

En 1991, Statistique Canada relevait 281 fermes exploitant 8 409 hectares de terres cultivées à l'Île d'Orléans. La plus grande partie du territoire cultivé est consacrée aux grandes cultures (91%). La culture des légumes représente 4,9% et celle des petits fruits 4,1%. On dénombre plus de 40 000 arbres fruitiers: des pommiers en grande majorité, des pruniers et des poiriers.

Les entrevues auprès des 12 agriculteurs de l'Île ont permis de faire ressortir les avantages et les difficultés de la production agricole. Au chapitre des avantages, notons que l'Île d'Orléans bénéficie d'un microclimat et d'une qualité supérieure de sol qui permettent ainsi une horticulture intensive. De plus, la proximité du marché de Québec, avec ses 640 000 clients potentiels et les coûts relativement faibles pour les rejoindre, permet une bonne distribution de la production. En outre, les agriculteurs possèdent l'expérience transmise de génération en génération ainsi que des connaissances acquises auprès d'institutions comme l'UPA et le Ministère de l'agriculture. Enfin, ils peuvent compter sur une relève jeune et dynamique issue du milieu.

Au chapitre des difficultés, notons d'abord le taux de roulement élevé de la main-d'oeuvre: celle-ci doit être compétente et disponible en fonction du calendrier des récoltes. Également, il y a un phénomène de rareté des terres disponibles à la culture, ce qui entraîne une augmentation des prix et une surutilisation des terres. Les agriculteurs doivent faire face à une vive concurrence nationale et internationale qui envahit les marchés de Québec avant leur propre production. Notons finalement les frictions entre résidents et agriculteurs concernant les odeurs et les bruits reliés à leur activité de production.»

## ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

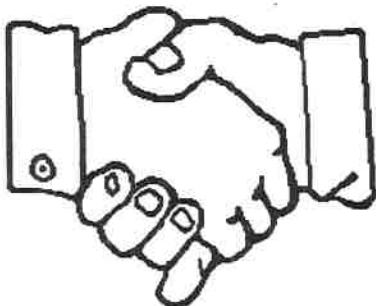
Le 11 mai dernier, l'association bénévole de l'Île d'Orléans a tenu, pour une sixième année consécutive, son assemblée générale. Il me fait donc plaisir de vous présenter et de féliciter les bénévoles qui constituent le nouveau conseil d'administration:

- Danielle Nadeau (St-Pierre), présidente
- Jean-Marie Blouin (St-Jean), vice-président
- Valérie Bouffard (St-Laurent), trésorière
- Christine Lacroix (Ste-Famille), secrétaire
- Yvonne Breton (St-François), administratrice

Je profite de l'occasion pour vous informer que nous sommes à la recherche d'une personne bénévole pour représenter la paroisse de Sainte-Pétronille au conseil d'administration. Toute personne intéressée doit s'adresser à l'association au 828-1586.

Merci à tous les bénévoles de l'A.B.I.O. et bonnes vacances!

*Isabelle Pelletier, coordonnatrice*



## Les beaux lieux propres

De temps à autre, nous avons la malheureuse surprise de constater que certaines personnes déversent des ordures ou des matériaux de toutes sortes sur nos berges ou sur des terrains vagues. C'est inacceptable et irresponsable! La municipalité entend sévir dans de telles circonstances afin de protéger la qualité de l'environnement.

Nous faisons appel à la vigilance des résidents du village; nous vous demandons d'aviser le secrétaire lorsque vous êtes témoin de gestes nuisibles à notre environnement.

*Jacques Grisé, maire*

## Ouverture de l'église aux visiteurs

L'église de Sainte-Pétronille sera ouverte aux visiteurs tous les jours de la semaine de 12:30 à 17:00, à partir du 24 juin 1994. Merci aux bénévoles qui ont accepté de recevoir les visiteurs durant l'été.

*Hélène St-Cyr*



## Une visite aux jardins du grand portage de Saint-Didace

Au mois d'avril dernier avait lieu à la bibliothèque de Saint-Pierre une conférence de Yves Gagnon sur le jardinage biologique. La grosse tempête de neige qui a marqué cette journée a empêché bien des gens d'assister à cet événement, fort apprécié des personnes qui ont bravé le temps inclement. M. Gagnon, qui vient d'entreprendre une série de chroniques à l'émission «La semaine verte» de Radio-Canada, a agrémenté sa présentation de magnifiques diapositives montrant les jardins du Grand Portage, à Saint-Didace, qu'il a mis plus de dix ans à aménager. Mélange étonnant de fruits, légumes et fleurs, ces jardins issus de la culture organique ou biologique (dans laquelle on n'emploie aucun produit chimique artificiel) sont d'une luxuriance exceptionnelle.

Les jardins sont maintenant organisés pour recevoir des visiteurs. Les Ami-e-s de la Terre de l'Île d'Orléans ont décidé de s'y rendre cet été; nous vous invitons à vous joindre à nous. Voici les détails de l'excursion, qui aura lieu le samedi 20 août:

Départ de l'Île à 10:00, en co-voiturage:  
12:00 Repas à Saint-Didace. Deux choix: pique-nique ou repas gastronomique végétarien;  
14:00 Visite des jardins;  
16:00 Départ de Saint-Didace

Coût: Visite guidée du jardin: 6.00 \$  
Visite et repas: 25.00 \$ (taxes comprises)

Inscription: Lyne McKenty (829-3334)

Les inscriptions pour le repas doivent être faites avant le 20 juillet, accompagnées d'un dépôt de 10.00 \$ (non remboursable); pour la visite seulement, il est possible de s'inscrire jusqu'au 10 août.



### Une belle «Fête sous les pommiers en fleurs»



Dimanche le 5 juin dernier, au-delà de 100 personnes s'étaient regroupées pour pique-niquer dans une ambiance de fête, au son de la musique, sous les pommiers en fleurs

de la ferme *Polyculture Plante*. Le soleil et la joie était au rendez-vous; ce fut un immense succès pour cette «première».

Des membres du C.C.P. (Conseil paroissial de Pastorale) de Sainte-Pétronille accueillait les familles au son de l'excellent accordéoniste M. Alfred Marin qui nous avait été judicieusement recommandé par Mme Andrée Marchand de l'Auberge La Goéliche.

Les médias d'information avaient aussi été conviés à la fête, de sorte qu'un journaliste-reporter et photographe du *Soleil* est venu nous rendre visite afin de recueillir nos propos et croquer sur le vif, non pas des pommes mais plutôt des figures réjouies (voir *Le Soleil* éd. du mardi 7 juin 1994, p. B5).

Un tel succès a été rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes que nous voudrions ici remercier:

#### Merci à...

— M. le curé Benoit Boily qui, lors d'une réunion du C.P.P., nous est arrivé avec cette joyeuse idée de se réunir ainsi sous les pommiers en fleurs, en famille, entre amis et paroissiens de Sainte-Pétronille en cette Année Internationale de la Famille.

— M. Jules Blais, membres du C.P.P. qui, avec empressement et d'une façon tout à fait remarquable, a réalisé tous les contacts nécessaires afin de bien programmer, annoncer et faire en sorte qu'une telle activité puisse bien se dérouler.

— Aux chaleureux propriétaires de la ferme Plante (Charles et Pierre ainsi qu'à leur père Maurice) qui nous ont si bien accueilli au coeur de leur magnifique pommeraie.

— Au Conseil municipal de Sainte-Pétronille qui, par l'entremise de M. le maire Jacques Grisé, a pris à sa charge les cachets versés au musicien.

— Sani Moderne Inc. qui nous a gratuitement fourni pour l'occasion, deux toilettes chimiques et ce, à la demande de M. Denis Chatigny, conseiller municipal.

— M. Martin Gagnon, propriétaire du *Groupe Poitras Lettrographe Inc.*, qui nous a confectionné gratuitement une magnifique enseigne annonçant la «Fête sous les Pommiers en Fleurs».

Merci enfin à vous tous, amis paroissiens qui avez si bien répondu à notre invitation. Cela nous encourage à revivre ce beau projet, l'année prochaine!

Yves-André Beaulé  
pour le C.P.P. Sainte-Pétronille

**VERS \*\* VER \*\*  
VERRE \*\* VAIR  
\*\* VERT**

sera maintenant votre bulletin municipal *Le Beau Lieu* et ce, pour les 12 prochains mois.



## Terrain de jeux coopératifs



L'école est terminée... place aux jeux! Du 27 juin au 12 août, votre enfant prendra part à toute une nouvelle programmation d'activités axées sur les jeux de coopération, de créativité, de découvertes, etc. Du «fun» en perspective pour l'été.

Rappelons les heures d'ouverture:

— Du lundi au vendredi de 9:00 à 15:30. Le paiement (si ce n'est déjà fait) se fait le premier jour du terrain de jeux.

**N. B. Les monitrices engagées pour divertir vos enfants travaillent très fort pour planifier des jeux ou des activités structurées et planifiées. Les enfants doivent être ponctuels de façon à recevoir toutes les consignes ou instructions relatives à l'activité prévue en début de journée. S.V.P.: le matin pour 9:00 et l'après-midi pour**

13:00.

**Apporte ton «lunch»**

À chaque midi, les enfants pourront manger sur place. Les monitrices seront toujours présentes pour assurer la surveillance. Un petit sac isolant comprenant un refroidisseur (ice pack) permettra au goûter de conserver sa fraîcheur. Une collation est laissée à votre discrétion pour l'après-midi.

**Sac à dos**

Veillez à ce que votre enfant ait en sa possession sa crème solaire, une paire de bas de rechange, un maillot de bain, une serviette et ses médicaments (s'il y a lieu).

**Piscine**

Je remercie l'Auberge La Goéliche de nous permettre encore cette année l'accès à la piscine. La possibilité de se baigner à l'Auberge ne fait pas partie des frais d'inscription au terrain de jeux. Par conséquent, je voudrais sensibiliser les parents que la baignade est considérée comme un «plus» au terrain de jeux, une sorte de récompense pour les enfants qui participent aux activités du matin.

Je souhaite un été rempli de belles surprises à tous les enfants et aux monitrices du terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille.

*Raynald Fiset, coordonnateur*

## MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE ONZIÈME SAISON (Église de Sainte-Pétronille)

**SOIRÉE DES JARDINS** (Caisse populaire de St-Pierre, I.O.)

Le Groupe de Chambre de Montréal sous la direction d'Anne Robert, vous interpréteront deux joyaux de la musique de chambre: le sextuor de Dvorak et l'un des sextuor de Brahms.

Jeudi 30 juin 1994, 20:30



**SOIRÉE LA MAISON SIMONS**

La soprano québécoise de réputation internationale, *Jacqueline L'Espérance*, nous offrira un échantillon de son vaste répertoire. Au programme, des airs d'opéra aux mélodies de Haëndel et de Mozart ainsi que certains airs de maîtres italiens. (Avec le concours de *Christiane Farley*, au clavecin et au piano et *Bethany Goluboff*, au violon).

Jeudi, 7 juillet 1994, 20:30

**SOIRÉE DES JARDINS** (Caisse populaire de l'Université Laval)

Pour cette soirée, nous aurons le plaisir d'accueillir deux musiciens français de réputation internationale: *Herod Hotier*, flûtiste et *Brigitte Vendôme*, pianiste. Ils seront accompagnés par la harpiste bien connue *Meta Larochelle*. En solo ou en complicité, ce programme comprenant des oeuvres de grands compositeurs allemands et français, envouera les mélomanes.

Jeudi, 21 juillet 1994, 20:30



Des abonnements au prix de \$80,00, valables pour les six concerts plus un laissez-passer applicable à n'importe lequel des concerts sont disponibles en téléphonant aux numéros suivants: 828-9830, 828-9918. Les billets à l'unité sont vendus par l'intermédiaire de la Billetech (643-8131) au prix de \$18,00. Ils sont également en vente au Pétro-Canada à Saint-Pierre, à l'Auberge La Goéliche ainsi qu'à l'entrée de l'église de Sainte-Pétronille le soir du concert. Veuillez réserver vos billets pour vous assurer des places. Nous vous attendons en grand nombre.

*Jacques Grisé*, président  
Musique de Chambre à Sainte-Pétronille  
6, rue des Hêtres, 828-9830

